

# Tangente

## Auditions 2017 : Danses Buissonnières\_Classe 2017

---

Tangente présentera Danses Buissonnières\_Classe 2017 au Wilder les 28, 29, 30 septembre, et 1<sup>er</sup> octobre 2017.

---

### Date limite d'inscription : 13 février 2017

Dates d'auditions : fin mars / mi-avril 2017 (dates et lieux à confirmer)

Danses Buissonnières\_Classe est un événement créé par Tangente visant à offrir une plate-forme professionnelle à la nouvelle génération de chorégraphes gradués des écoles et universités offrant une formation professionnelle en danse contemporaine, et aux autodidactes qui pratiquent cette discipline et/ou ayant reçu une formation similaire. Danses Buissonnières\_ Classe est l'opportunité de se faire découvrir par les différents publics : spectateurs, journalistes, diffuseurs, chorégraphes, danseurs, etc.

### Règlements :

- Le/la candidat (e) doit être résident(e) du Québec;
- Le/la candidat(e) doit être en début de carrière chorégraphique ;
- Le/la candidat(e) doit présenter une de ses premières présentations professionnelles;
- Les oeuvres créées et/ou présentées dans un cadre scolaire sont acceptées;
- Les oeuvres d'une durée maximale de 10 minutes qui seront sélectionnées doivent être inédites et créées spécifiquement pour Danses Buissonnières;
- Les extraits d'une pièce en cours de création ou achevée dépassant 10 minutes ne sont pas acceptés.

### Note 1 :

Le jury, à la lecture du curriculum vitae (CV) du/de la candidat(e), se donne le droit de refuser la candidature s'il le/la considère ayant trop d'expérience.

### Note 2 :

Le/la chorégraphe ne pouvant pas se présenter à l'audition ne pourra pas être retenu(e).

### Procédures pour inscription aux auditions :

Envoyer votre formulaire dûment rempli accompagné de votre CV au plus tard le 13 février 2017 à l'adresse courriel suivante : [db@tangentedanse.ca](mailto:db@tangentedanse.ca)

### Contenu du dossier :

- Nom et prénom, coordonnées complètes et adresse courriel;
- Noms des interprètes et collaborateurs ;
- Une description du projet, biographie et démarche artistique, (maximum de 750 mots) + liens internet (vidéos) ;
- Votre curriculum vitae (CV).

# Tangente

## Déroulement de l'audition :

Partie 1. Présentation d'extraits chorégraphiques (maximum de 10 minutes).

- Il est obligatoire de présenter un extrait « live » d'un minimum de 5 minutes du projet proposé en audition. Ce n'est pas nécessaire de présenter un travail peaufiné, mais l'extrait devrait être assez clair pour transmettre votre vision au jury;
- En complément et pour appuyer votre démarche artistique, il est fortement suggéré de fournir une vidéo de votre travail antécédent, soit en dvd ou un lien internet (dans votre formulaire).

Partie 2. L'entrevue:

- Le/la candidat(e) devra expliquer son travail chorégraphique, son esthétique, son processus de création et de réalisation et les motivations profondes de son projet.

IMPORTANT : Les chorégraphes sélectionné(e)s recevront une réponse par courrier électronique quelques semaines après la date de la dernière audition.

## Critères de sélection :

- Créativité, innovation, originalité et vision artistique;
- Clarté des idées et des intentions du projet et capacité de les articuler;
- Justesse de l'interprétation et de la contribution artistique des collaborateurs (trices).

Le/la chorégraphe sélectionné(e) est libre de choisir les interprètes parmi des étudiants ou des professionnels (les interprètes peuvent danser dans plus d'une pièce).

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, communiquez par courriel au [db@tangentedanse.ca](mailto:db@tangentedanse.ca)

P.S. Danses Buissonnières n'est pas la seule façon d'être programmé à Tangente pour les jeunes artistes. Il est aussi possible de soumettre directement un projet à la commissaire de Tangente (voir l'onglet Programmation – soumettre un projet sur le site web de Tangente).